LA CÔTE-D'OR
PASSIONNÉMENT
Avec François SAUVADET

ÉLECTIONS
DÉPARTEMENTALES
20 ET 27 JUIN 2021



POUR FAIRE FACE ENSEMBLE

Nos engagements

21 engagements pour 2021

100 réponses apportées pour 100 % des Côte-d'Oriens

« La Côte-d'Or passionnément », c'est une équipe de 46 candidats, 2 candidats par canton. C'est une équipe solide qui a travaillé au cours des 6 dernières années, qui entend poursuivre son action avec des engagements précis qui seront tenus comme nous les avons tenus dans la période précédente. C'est une équipe d'expérience, qui a fait face et qui a montré sa capacité à agir.



LA CÔTE-D'OR PASSIONNÉMENT

avec **François Sauvadet**

Nous sommes dans une situation de crise et face à cette crise, le Département restera résolument à vos côtés :

- pour protéger les plus fragiles
- pour soutenir l'investissement, l'activité et l'emploi sur 100 % de la Côte-d'Or.

Cette crise, nous devons en sortir. Pour cela, il faut continuer d'investir sur les enjeux du futur, avec 2 grandes priorités :

- déployer la fibre optique sur tout le département et soutenir les usages du numérique,
- s'adapter au dérèglement climatique pour préserver notre environnement, créer de la valeur ajoutée dans nos territoires (notamment en soutenant les circuits alimentaires de proximité) et maintenir notre qualité de vie.

Pour la 2è année consécutive, nous avons voté un plan exceptionnel de **110 M€ d'investissement** qui va générer près d'un **demi-milliard d'euros de travaux.**
Face aux grandes mutations à venir, nous, majorité, nous nous engageons à agir pour :
- permettre de bien vieillir chez soi et dans de bonnes conditions,
- soutenir la famille,
- protéger les enfants et les femmes victimes de violence,
- donner sa chance à tous ceux qui sont confrontés au handicap,
- soutenir les projets créateurs de richesse et d'emplois dans tous les territoires côte-d'oriens,
- favoriser l'épanouissement de nos jeunes, notamment par la culture et le sport.

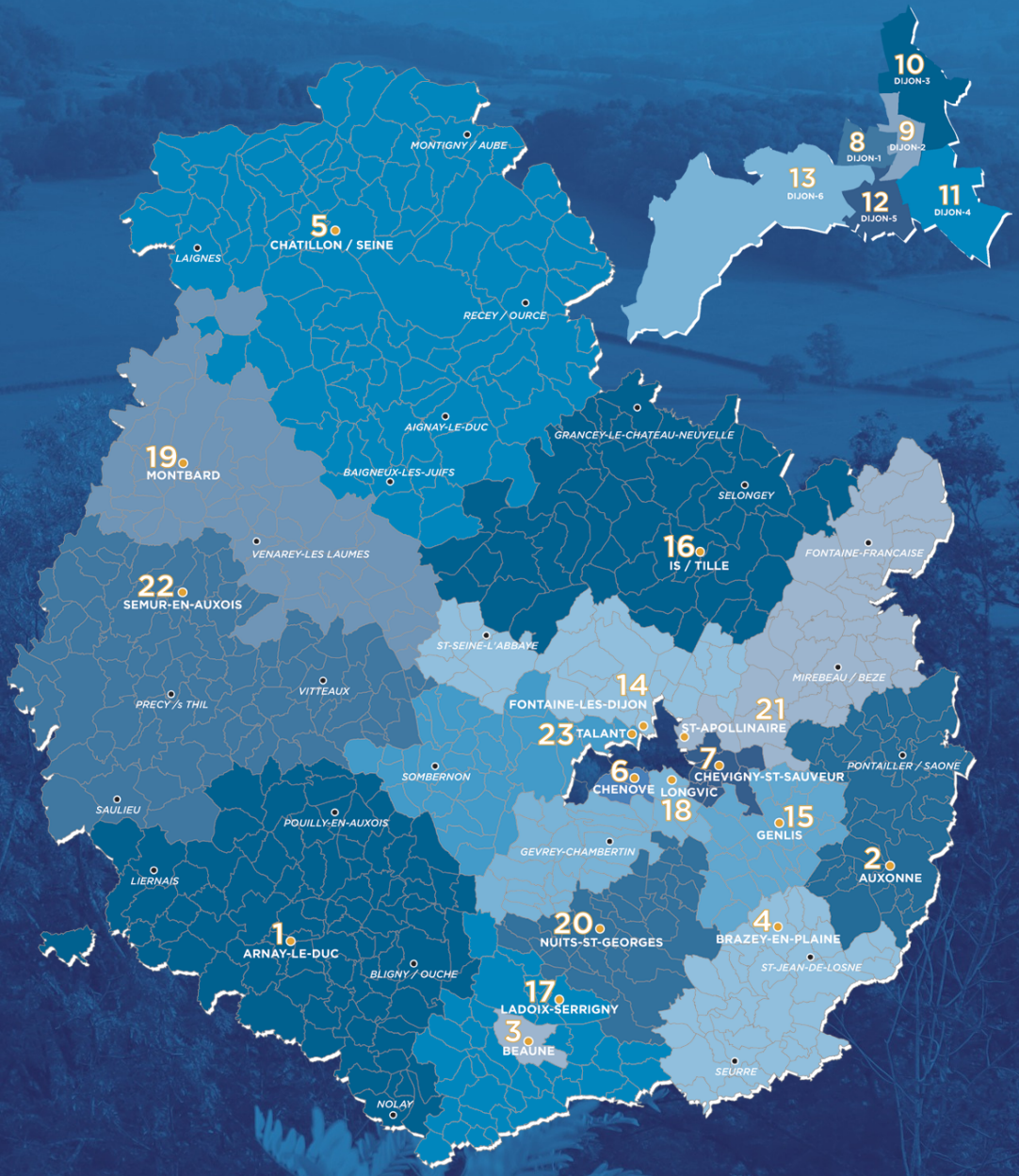
Nous voulons faire de l'avenir une chance pour chacun, parce que pour nous, chacun d'entre vous compte.
Nous continuerons à vous protéger et à préparer la Côte-d'Or à se saisir de toutes les opportunités.

Nous prenons, pour 2021, **21** engagements pour les **7** années à venir et pour **100% des Côte-d'Oriens !**

LA CÔTE-D'OR PASSIONNÉMENT

Avec François SAUVADET

23 cantons



46 Conseillers Départementaux à élire le 20 et 27 juin 2021

1 binôme Côte-d'Or Passionnément dans chaque canton

2021-2028 :

21 engagements, pour faire entrer la Côte-d'Or dans le monde de demain

Investir durablement au service de l'équilibre territorial

1 / Vous protéger pour face à la crise,

2 / La santé garantie à chacun,

3 / La sécurité, première des libertés,

4 / Mieux vivre en Côte-d'Or, un cap clair pour notre équipe,

5 / Une écologie qui garde les pieds sur terre : une écologie de l'action populaire !

6 / L'eau, un trésor qu'il faut partager et équitablement répartir,

7 / La forêt, poumon de la Côte-d'Or

8 / Mangeons mieux, mangeons local

9 / Pour une Côte-d'Or 100 % connectée fin 2022

10/ Faire de la Côte-d'Or la 1ère destination nature et patrimoine entre Paris et Lyon

11 / Un plan Marshall pour les territoires

Un Département solidaire

12 / Le bénévolat, une chance pour mieux vivre ensemble

13 / Le droit à un logement digne pour les Côte-d'Oriens, la rénovation énergétique au cœur de notre action

14/ Assurer l'avenir de nos enfants et de nos jeunes

15 / Des collèges connectés à la pointe des technologies

16/ Bien vieillir en Côte-d'Or : le choix de la dignité

17 / Handicap : accompagner, adapter, faciliter

18 / Emploi et insertion : pour une politique du juste droit,

Coup de projecteur sur… l'égalité femmes-hommes.

19 / Une bonne gestion pour agir et pour garantir un service public au plus près de vous,

20 / Charte des candidats « La Côte-d'Or, passionnément ! »,
une volonté d'assumer son mandat avec dignité et probité,

21 / Une équipe, un territoire et un engagement : être et rester à vos côtés.

Engagez-vous, pour faire gagner la Côte-d'Or, passionnément !

Investir durablement au service de l'équilibre territorial

1. Vous protéger pour face à la crise

Nous venons de voter un budget qui place la solidarité au cœur de nos priorités : 300 M € de dépenses d'action sociale, c'est sans précédent pour faire face à la crise. Avec un plan de soutien exceptionnel de **34 millions d'euros pour aider les plus fragiles**, les familles les plus en difficultés, les familles d'agriculteurs, d'artisans, des entrepreneurs, à passer cette période. **Nous avons pris nos responsabilités, à vos côtés.**

Au plus fort de la crise, nous avons prouvé, avec nos agents, notre capacité à assurer nos missions et à pallier les carences d'autres institutions. Nous avons ainsi acheté et distribué plus de 4 millions de masques pour les Côte-d'Oriens. Nous avons protégé les enfants, les collégiens, lutté contre les violences faites aux femmes, aidé les jeunes et les familles à se reconstruire, accompagné nos aînés dans chacune des 698 communes. Nous avons soutenu l'activité et nous continuerons de le faire. **Ce plan de soutien sera prolongé aussi longtemps que nécessaire.**

Soutenir l'activité. Chacun le voit, le Conseil départemental est le 1er garant des équilibres entre la ville et la campagne, le 1er investisseur aux côtés des communes : c'est la meilleure réponse à apporter à tous ceux qui voulaient et veulent encore la suppression du Département. Pour preuve, les dernières déclarations de F. REBSAMEN, qui souhaite que vos conseillers départementaux ne soient plus élus par vous, mais désignés au sein des communautés de communes... **Pour nous, c'est le PEUPLE qui doit élire ses conseillers départementaux.**

Pour le mandat 2021-2028, vous pourrez compter sur nous pour que chaque euro dépensé soit un euro utile.
Nous voulons assurer et garantir à chacun le juste droit et nous continuerons résolument de lutter contre toutes les fraudes aux prestations sociales.

Le chiffre : 34 millions d'euros

C'est le montant du plan de soutien et de solidarité voté par la majorité pour soutenir les Côte-d'Oriens face aux conséquences de la crise sanitaire.



2. La santé garantie à chacun

La santé, c'est un bien précieux. C'est le bien le plus précieux. Nous avons financé 12 maisons de santé afin de lutter contre la désertification médicale (ce qui représente 3 millions d'euros de subventions départementales pour 13 millions d'euros de travaux au total).

En effet, depuis plusieurs années, l'exercice groupé de la médecine est prisé par les professionnels de santé pour ses nombreux atouts : travail en équipe, partage des informations et des moyens, secrétariat commun, organisation des remplacements et des plannings.

Au Département de la Côte-d'Or, nous avons agi. **Notre équipe « La Côte-d'Or passionnément » s'engage à poursuivre ce programme d'équipement médical et accompagnera toutes les innovations favorisant la télé-médecine, avec les partenaires de la profession.** C'est un usage numérique pour la santé de demain et une solution de proximité. Ce dispositif s'appuiera sur le maillage Très Haut Débit de la Côte-d'Or et le déploiement des Maisons France Service - Côte-d'Or.

En concertation avec les professionnels de santé, nous proposons de renforcer l'installation des jeunes médecins en les aidant à acquérir les équipements nécessaires au démarrage de leurs cabinets médicaux. Nous allons ainsi offrir des bourses départementales aux étudiants, sous condition de rester en Côte-d'Or, **en zone rurale ou en zone urbaine.**

En charge du médico-social, nous voulons redéfinir avec vous les relations entre hôpitaux - médecine de ville - Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) - services et aides à domicile, pour que chaque personne ait une solution qui lui soit proposée en proximité, pour lui garantir l'autonomie.

Nous exigerons de l'Etat qu'il donne les moyens de faire face, dans chaque territoire, aux nouveaux défis (la santé mentale, la prise en compte d'Alzheimer, la perte de repère) : ces sujets doivent être abordés avec les familles, en proximité, et avec les professionnels de santé.

Le Département, un acteur clef de la sécurité sanitaire animale.

Nous avons décidé de conserver notre laboratoire départemental : 110 personnes y travaillent et surveillent la qualité des eaux de Côte-d'Or et la qualité de notre alimentation, ainsi que la santé animale.
Il sera conforté dans ses missions, car la sécurité sanitaire, ça compte pour nous.

Pollution zéro ! Afin de mieux maîtriser les risques de pollution, notamment dans le cadre d'événements météorologiques comme les crues ou les évènements de sécheresse, le Département, par le biais du Laboratoire départemental, proposera des analyses préventives auprès des acteurs gestionnaires de réseaux concernés, afin d'anticiper les potentielles contaminations. Nous ne tergiverserons jamais sur la question de la qualité de l'eau pour les Côte-d'Oriens !

Le Laboratoire départemental de la Côte-d'Or est un outil à la disposition des producteurs et des consommateurs. Il le restera.
Nous sommes aussi un partenaire financier solide du Groupement de Défense Sanitaire (GDS) : les éleveurs peuvent compter sur notre soutien !

3. La sécurité, première des libertés

Nous sommes dans une société de plus en plus violente. On l'a vu tristement, dans l'agglomération dijonnaise, où récemment encore, on a assisté à de nouvelles scènes de violences urbaines. Notre pays a aussi connu des actes terroristes qui nous ont tous bouleversés. **Aucun territoire n'est épargné par cette violence**. Il convient d'y faire face, sans psychose, mais avec réalisme, car **la sécurité est une aspiration légitime et la première des libertés.**

Nous avons sécurisé tous les collèges : nous agissons au quotidien pour assurer la sécurité des Côte-d'Oriens. En réaction aux actes terroristes et aux violences qui ont frappé la société au cours de ces dernières années, nous avons sécurisé les collèges et adopté des systèmes anti-intrusion.

Nous voulons développer l'installation de caméras de sécurité aux abords des collèges et soutiendrons toutes les communes qui s'engageront dans la vidéo-protection. Nous compléterons les dispositifs biométriques dans nos bâtiments par des dispositifs de vidéoprotection en lien avec les pouvoirs publics, **afin d'assurer la sécurité de nos agents et des usagers des services du Département.**

Nous avons aussi sécurisé nos bâtiments d'accueil au public. Pour ce qui concerne nos bâtiments, notre gestion interne sera moderne et durable, et nous allons expérimenter de nouvelles manières de construire et de réhabiliter les bâtiments publics, en recherchant les économies d'énergie et de ressources partout où l'on peut en trouver.

Nos travailleurs sociaux agissent au quotidien pour prévenir les violences, la délinquance et détecter les phénomènes de radicalisation. Ces actions seront développées et confortées par un travail de terrain et d'écoute.

Nous mettrons en place des ateliers-jeunes dans tous les cantons afin de sensibiliser notre jeunesse à la violence en milieu scolaire, au risque du harcèlement et à la prévention des comportements radicalisés.

La radicalisation et le séparatisme sont un cancer pour notre société. Nous veillerons au strict respect de la **charte de la laïcité** dans le Département et nous conditionnerons toutes nos aides au strict respect de cette charte.

Nous resterons résolument aux côtés des pompiers, qui sont parfois attaqués dans leurs missions, ce qui est inadmissible et doit être sévèrement sanctionné. Nous avons maintenu le réseau des centres de secours au cours du dernier mandat, ainsi que tous nos centres routiers.

Le volontariat chez les pompiers est une chance : il doit être soutenu et encouragé. Les sapeurs-pompiers volontaires doivent être reconnus dans leurs missions, au même titre que les sapeurs-pompiers professionnels.

Au cours du prochain mandat, nous nous engageons : aucune caserne de pompier ne fermera et nous apporterons notre soutien pour que les forces de l'ordre, les gendarmes et les policiers, puissent accomplir pleinement leurs missions. Nous maintiendrons à leurs côtés les assistantes sociales, permettant d'accompagner les femmes victimes de violence dans leur parcours de dénonciation et de dépôt de plainte.

Le chiffre : 18

18 M € sont apportés par le Département en 2021 pour le fonctionnement et l'investissement de notre service départemental d'incendie et de secours, ce qui représente près de 53 % de son fonctionnement global.

La sécurité, c'est aussi l'accès, pour chacun, aux droits. Nous continuerons à mener nos actions avec le Tribunal d'instance, pour permettre l'accès aux droits et nous mettrons à disposition des moyens matériels pour une justice de proximité plus efficace et plus rapide.

La téléassistance pour la sécurité de nos aînés. Le dispositif de téléassistance est un outil important pour les personnes âgées. Il permet aux seniors de rester chez eux en sécurité. Il est installé chez l'habitant par des prestataires de service, et potentiellement financé par l'Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA), versée par le Département aux bénéficiaires.
Le Département s'engage à développer toutes les innovations permettant le maintien et la sécurisation du maintien à domicile, comme nous l'avons fait en créant l'appartement connecté.

Ensemble, faisons reculer les violences conjugales. Le Département restera présent sur tout le territoire pour détecter, prévenir et agir face aux violences conjugales. Nous continuerons le partenariat solide avec les associations et avec Orvitis pour des solutions d'hébergement durable pour les femmes battues / femmes victimes de violence.

La sécurité, sur les 5.673 km de routes départementales, est une priorité et elle le restera. Nous avons travaillé avec les associations de prévention, notamment « les motards en colère », pour améliorer nos infrastructures.

Nous avons décidé la création d'un observatoire départemental de la sécurité routière.
Nous nous sommes battus pour le retour aux 90 km/h sur les routes départementales face à un Gouvernement qui a pris des mesures généralisées incompréhensibles de passage généralisé aux 80 km/h. 1.130 km sont désormais à 90 km/h. Plusieurs élus de l'opposition l'ont refusé. Nous repasserons à 90 km/h tous les itinéraires qui le permettent, en toute sécurité.

Chiffre-clef : 200

Nous avons dépensé 200 M € pour nos routes en 6 ans. Nous entretenons 1.550 ponts et 1.000 murs de soutènement seront renforcés.

Nous sommes candidats pour reprendre 60 km de route nationales, (la LINO, la rocade de Dijon, l'autoroute A38). Ces routes doivent rester **gratuites** : l'équipe « Côte-d'Or Passionnément » s'engage à reprendre ces routes nationales si l'Etat le permet ! Notre objectif, c'est la sécurité et la fluidité pour les déplacements domicile-travail.
Nous nous battrons également pour une LiNO à 2x2 voies afin de faciliter les déplacements de tous et la fluidité du trafic, ce qui fera baisser les émissions de CO^2.

4. Mieux vivre en Côte-d'Or, un cap clair pour notre équipe

Fiers de notre territoire, nous nous battons pour un nouveau modèle de développement, face à la concentration urbaine et à la désertification de certains secteurs.

Nous défendons un modèle de développement respectueux des aspirations de nos compatriotes à trouver un nouvel équilibre et une meilleure qualité de vie. La pandémie que nous connaissons a accéléré les mutations et nous, nous voulons accompagner les Côte-d'Oriens face à la révolution climatique et numérique.

C'est un modèle complètement différent de celui de la gauche, qui est restée sur une vision archaïque : d'un côté la métropole, de l'autre le reste de la Côte-d'Or. Ce n'est pas notre vision.

Nous voulons une Côte-d'Or où chacun des habitants, à la ville comme à la campagne, se sente soutenu et accompagné dans sa quête vers une meilleure qualité de vie et une alimentation de proximité.

Le changement climatique et les dérèglements qu'il engendre vont avoir des conséquences considérables sur la vie quotidienne.

L'accès à une eau de qualité, pour tous, à un coût juste, est un enjeu majeur dont on doit se saisir !



5. Pour une écologie qui garde les pieds sur terre : une écologie de l'action populaire !

Face au changement climatique, nous voulons accompagner l'agriculture dans ses démarches vers la Haute Valeur Environnementale (HVE). Nous avons acheté 20 hectares de terre à Perrigny-lès-Dijon pour des projets de maraîchage dans le cadre de l'insertion. L'objectif est d'augmenter la production de légumes dans une démarche HVE et bio en Côte-d'Or, mais aussi de favoriser l'installation de nouveaux maraîchers.

Viticulture. Nos vignes sont un trésor reconnu au plan mondial par l'Unesco. Nous avons été à l'initiative de la création et du financement des plateformes de lavage en viticulture. Au cours du précédent mandat, nous avons aussi acquis une parcelle de vigne expérimentale à Pommard sur la Côte viticole. Cette vigne est mise à disposition de la profession pour expérimenter des pratiques culturales nouvelles et amener aussi des jeunes en insertion vers des métiers de la vigne dont nous avons besoin.

Zéro déchet, zéro plastique ! Préserver l'environnement, c'est aussi mieux maîtriser ses déchets, **réparer plutôt que jeter.** C'est tout le cycle de la 2ème vie des objets qu'il faut accompagner et encourager. Nous poursuivrons et étendrons le programme « familles zéro déchet ». Nous allons continuer à mener des campagnes de sensibilisation afin d'inciter à généraliser les gestes concrets du quotidien. Notre objectif : zéro déchet, zéro plastique. **Dans tous nos services, nous menons des actions pour réduire à zéro l'utilisation des matières plastiques.**

La désignation dans chaque collège d'élèves ambassadeurs du climat, encouragera chaque jeune Côte-d'Orien à devenir acteur, à son échelle, de l'adaptation au changement climatique et de la préservation de la planète.

Biodiversité : objectif 21 ! Nous allons continuer à préserver la biodiversité remarquable de la Côte-d'Or en créant 11 nouveaux espaces naturels sensibles dans les 6 prochaines années. La biodiversité fait partie de l'ADN de notre action environnementale. Nous voulons faire passer de 10 à 21 Espaces Naturels Sensibles la Côte-d'Or en 2028.

Nous allons encourager la création d'« îlots de fraicheur » en menant une politique de renaturation des lieux de vie. A ce titre, « La Côte-d'Or Passionnément » s'engage à favoriser, au cours du prochain mandat, la multiplication des espaces végétalisés, notamment via la végétalisation, la plantation d'arbres en milieu urbain et **le soutien aux jardins familiaux.**

Le Département donnera l'exemple en développant une politique de végétalisation des espaces de travail de la collectivité. **Il faut encourager toutes les initiatives de désimperméabilisation des sols.**

Cap sur les circulations douces !

Préserver la planète, c'est aussi encourager les modes de déplacements doux. Le Département soutient les nouveaux modes de déplacement.
En concertation avec les élus locaux et les acteurs du territoire, **nous avons déjà construit 350 km de véloroute et nous en ferons 1.000 km** d'ici la fin du prochain mandat.

Sur cette lancée, **nous allons faciliter les liaisons rail / vélo,** en lien avec la SNCF, notamment à partir des gares (TER, TGV).

Nous voulons lancer un plan départemental qui corresponde vraiment aux besoins des usagers. Pour ce qui concerne la gestion interne du Département, nous avons fait le choix d'équiper notre flotte de service de 13 véhicules électriques. Nous triplerons ce chiffre au cours du prochain mandat. Nous allons acquérir 200 vélos électriques pour nos agents.

Nous développerons également les plateformes de covoiturage. Le recours à l'utilisation de ces modes de déplacement donnera lieu, pour chaque utilisateur, à l'obtention de points sur une carte de mobilité, à faire valoir pour l'achat de produits dans des commerces, des points de vente de producteurs et des sites de loisirs de Côte-d'Or.

Une plateforme web (site et application mobile), accompagnée d'un service hotline téléphonique, mettra en relation directe conducteurs et personnes en besoin de déplacement sur une même zone.



6. L'eau, un trésor qu'il faut partager et équitablement répartir

L'eau est au cœur du développement économique et humain de nos territoires.
Nous allons améliorer l'accès à une eau potable de qualité partout en Côte-d'Or et pour tous les usages.

Nous ne voulons pas d'un modèle où les grandes villes continueraient de densifier, de construire et avec un accès privilégié à une eau peu chère, pendant que les territoires ruraux se retrouveraient à devoir faire face à des investissements insupportables. Le Département souhaite que la solidarité joue pour tous les habitants. Nous piloterons une mise en réseau des réserves stratégiques en eau, en commençant par le réservoir de Grosbois et la boucle des Maillys pour qu'elles profitent à tous. Pour assurer une qualité de distribution et de traitement de l'eau constante, partout et à la portée de toutes les collectivités, le Département continuera à accompagner la construction de réseaux d'eau (les « interconnexions »).

L'eau est source de vie. Mais aujourd'hui, des communes, des agriculteurs, des éleveurs, des maraîchers, des forestiers, sont de plus en plus confrontés aux problèmes d'accès à la ressource et sont chaque jour un peu plus touchés par la sécheresse. Nous faciliterons la construction de petites infrastructures de stockage de l'eau de proximité, indispensables pour garantir des ressources utilisables, toute l'année, notamment pour l'arrosage, le maraîchage et l'abreuvement du bétail. **Nous proposerons à chaque Côte-d'Orien de devenir un acteur de cette ambition pour l'eau.**

« Nous voulons garantir l'accès à une eau de qualité à tarif unique partout en Côte-d'Or et pour tous les usages ».



7. La forêt, poumon de la Côte-d'Or

Avec 329.000 hectares de surface boisée, nous sommes le 6ème département le plus boisé de France. Notre ambition : c'est de **planter 1 million d'arbres dans les 6 prochaines années**. Au cours du mandat précédent nous avons aidé la plantation de près de 275.000 arbres. Nous voulons tripler cet effort dans le cadre du mandat 2021-2028.

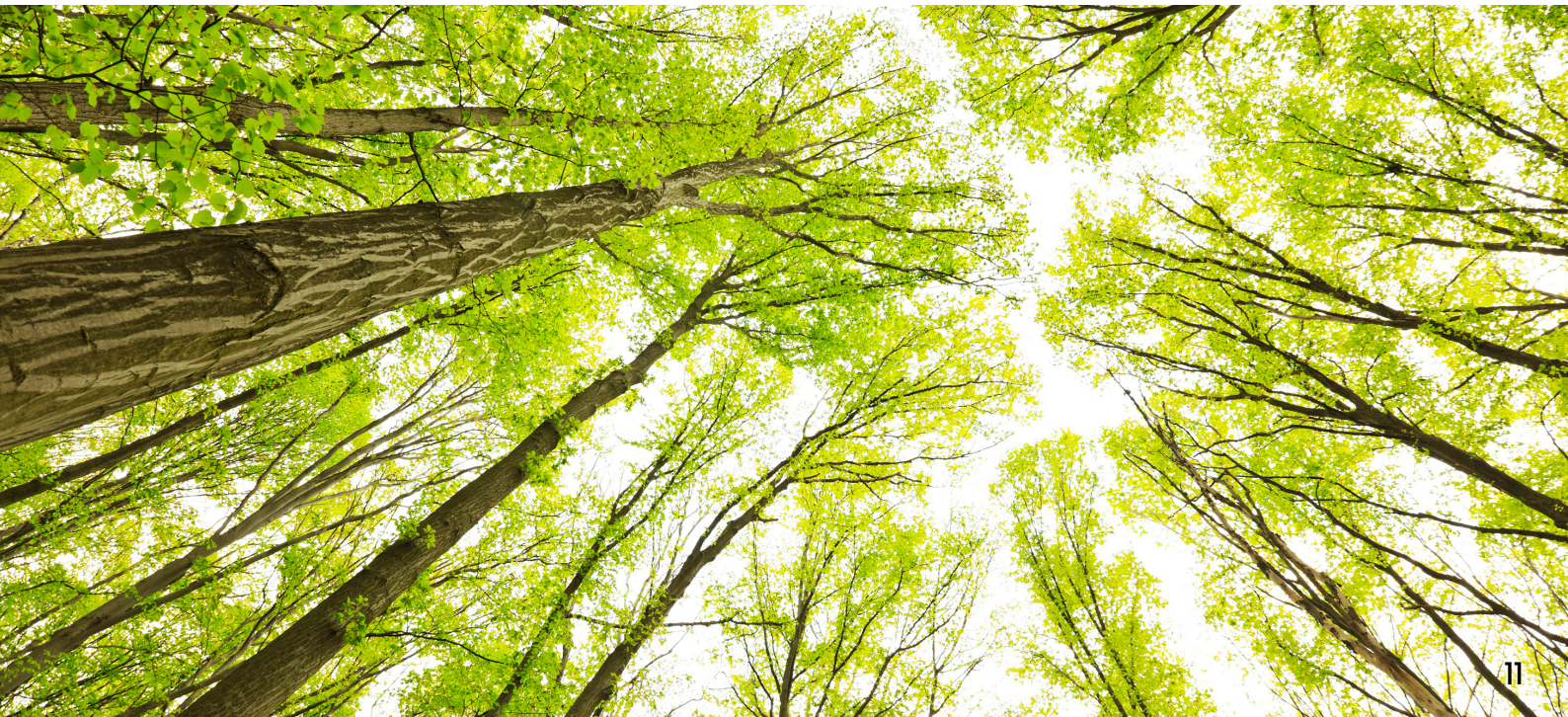
Le Département se tiendra aux côtés des communes forestières dans le cadre de ce grand plan de reboisement.

Nous mettrons en place avec les forestiers et les communes une pépinière départementale. Le Département souhaite faire l'acquisition d'une parcelle expérimentale dédiée à l'agroforesterie et à la recherche portant sur l'impact des changements climatiques sur l'évolution des essences de bois, mais aussi sur l'évolution des parasites qui affectent la bonne santé des forêts et les moyens les plus durables et naturels de les combattre.

Le secteur du bois est aussi un secteur d'emploi et d'insertion professionnelle : nous allons lancer un appel à projet visant à favoriser l'insertion des personnes éloignées de l'emploi dans le secteur du travail du bois, dans les forêts, dans les scieries.

L'arbre dans la ville. Nous nous sommes engagés, avec la Ville de Chevigny-Saint-Sauveur, à planter 1.000 arbres sur la ville. Les conseillers départementaux de notre équipe s'engagent à soutenir toutes les initiatives pour planter des arbres et mettre en place des îlots de fraîcheur en Côte-d'Or. Un espace pédagogique en ville, consacré à l'arbre, sera proposé aux enfants (par exemple, sur le thème « la vie secrète des arbres»).

Le parc national des forêts de feuillus doit être une opportunité au service du développement : nous y veillerons.



8. Mangeons mieux, mangeons local

Nous voulons encourager et développer les circuits alimentaires locaux : valoriser les lieux de production, organiser les lieux de consommation et garantir la traçabilité des circuits alimentaires pour les consommateurs. C'est bon pour la planète, c'est bon pour la santé, c'est bon pour l'économie locale.

Nous avons créé une marque : elle vous appartient !

C'est la marque « Savoir-Faire 100 % Côte-d'Or », pour les producteurs, les artisans, les chefs d'entreprise et tous les professionnels qui souhaitent s'engager dans une démarche de produits locaux de très haute valeur ajoutée. Au cours du prochain mandat, la marque continuera son développement vers de nouveaux produits, en restant fidèle à la démarche Haute Valeur Environnementale.

Nous continuerons de soutenir nos agriculteurs grâce à nos différentes plateformes (« J'veux du local », plateforme Agrilocal) et par la promotion du repas 100 % Côte-d'Or dans les cantines des collèges, les EHPAD (Etablissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes), les lieux de vie et, demain, dans les restaurants.
Nous allons développer nos plateformes avec de nouvelles fonctionnalités comme le paiement en ligne et la livraison à domicile ou dans des points de vente répartis sur tout le territoire, permettant de retirer tous les produits « Savoir-Faire 100 % Côte-d'Or » disponibles. Cette évolution permettra à chaque consommateur de devenir consomm'acteur !

Nous soutiendrons également le développement des filières bio.



Nous lancerons un concours de produits fermiers innovants avec les agriculteurs, les professionnels de la restauration et les collégiens. Certes, le Salon International de l'Agriculture de Paris est annulé en 2021 : qu'à cela ne tienne, nous organiserons un concours en Côte-d'Or !

Un jury d'élèves de collèges participera également aux délibérations, aux côtés des professionnels et des consommateurs. Cela permettra de déterminer un palmarès avec par exemple un Prix de l'innovation et un Prix des collégiens, qui seront remis sur le stand du Département de la Côte-d'Or lors de la Foire de Dijon et mis en avant lors des Salons de l'Agriculture.

Oui, nous continuerons de promouvoir notre agriculture : la gauche s'y oppose, comme elle s'est opposée à la Ferme Côte-d'Or, mais nous poursuivrons notre action avec la même détermination, car la source de notre alimentation est liée à nos agriculteurs.

La diversité de nos productions est une chance. Nous la défendrons.

Nous mettrons en place un marché des 4 saisons 100 % Côte-d'Or, chaque trimestre, dans les jardins du Département.

La relance au service de l'agriculture rurale : nous serons aux côtés des producteurs qui souhaitent faire émerger de nouveaux modèles de culture dans leurs exploitations agricoles.

Nous allons créer une légumerie dans le Val-de-Saône, qui nous permettra de structurer la filière légume et de répondre aux besoins des territoires en produits d'excellence (exemple : l'approvisionnement des cantines des collèges).

Nous déploierons notre Projet Alimentaire Territorial dans tous les cantons, pour augmenter fortement la part des produits locaux dans les repas servis dans les cantines scolaires et les espaces de restauration des maisons de retraite (jusqu'à 70 %).

Un Amazon départemental ? Chiche !
On est capable de faire livrer chez soi une paire de chaussures venue d'on ne sait où, mais on est incapable de se faire livrer des légumes ou de la viande produits autour de nous. Il nous faut un Amazon départemental et participatif associant public et privé… il suffirait que la Région nous suive !

Le chiffre : 15,5 millions d'euros

C'est le montant record du soutien apporté par le Département aux agriculteurs et viticulteurs dans le cadre du nouvel accord-cadre passé avec la profession pour les années 2020-2025.

9. Pour une Côte-d'Or 100 % connectée fin 2022

Nous sommes face à une mutation technologique que la crise a accélérée avec la multiplication du télétravail. Chaque Côte-d'Orien doit avoir accès à l'Internet à Très Haut Débit. **Nous allons garantir une Côte-d'Or connectée à 100 % au Très Haut Débit.**

Fin 2020, 95 % des Côte-d'Oriens ont déjà accès à un débit de 8 Mb/s, permettant de disposer par exemple d'une offre dite « Triple Play » (Internet, TV, téléphone) à domicile. Fin 2022, 100 % du territoire sera couvert par la fibre à domicile. Cela représente 3 ans d'avance sur les objectifs nationaux, fixés à 2025 !

Le Numérique ne remplace pas l'humain : nous allons vous accompagner vers la transition numérique. **Personne ne sera exclu de la société numérique !** Chaque habitant qui le souhaite pourra être accompagné par un animateur numérique formé et disponible. Ainsi, dans chaque commune chef-lieu ou ancien chef-lieu de canton, un Espace Numérique Côte-d'Or (ENCO) sera ouvert.

Cet espace public sera le lieu de cours, d'ateliers d'apprentissage, et comprendra également un espace de coworking (travail partagé), des postes de télétravail, ainsi qu'un « Fab Lab » (laboratoire d'innovation et de fabrication). L'Espace Numérique Côte-d'Or peut être fixe et prendre place dans des locaux bien identifiés par tous. Il pourra aussi être itinérant, sous la forme d'un bus numérique, qui se déplace de village en village, pour vous aider à effectuer toutes vos démarches en ligne.

Nous allons développer des Maisons France Service Côte-d'Or (MFSCO) avec les services de l'Etat dans les chefs-lieux de canton ainsi que dans les anciens chefs-lieux de canton. Les futures Maisons France Service Côte-d'Or seront animées par des agents prêts à accueillir et accompagner les usagers des services numériques proposées. Ce seront des lieux de vie à l'échelle de tous les anciens cantons (avant 2015) !

Le Très Haut Débit est la clef du développement économique. Nous proposons d'accompagner l'activité des entreprises en créant des pôles d'économie numérique (PEN) prenant appui sur des « fermes numériques » proposant des services et gérant en toute transparence et sécurité des méga-données.

Dans cette perspective, le « Green Data » sera privilégié, afin de favoriser une gestion de données dans le respect des normes environnementales et présentant des performances reconnues en matière d'éco-durabilité.

Encourager l'implantation d'un centre de données numériques ou « Data Center » de nouvelle génération, ou comment concilier numérique et développement durable, avec la Green Data.

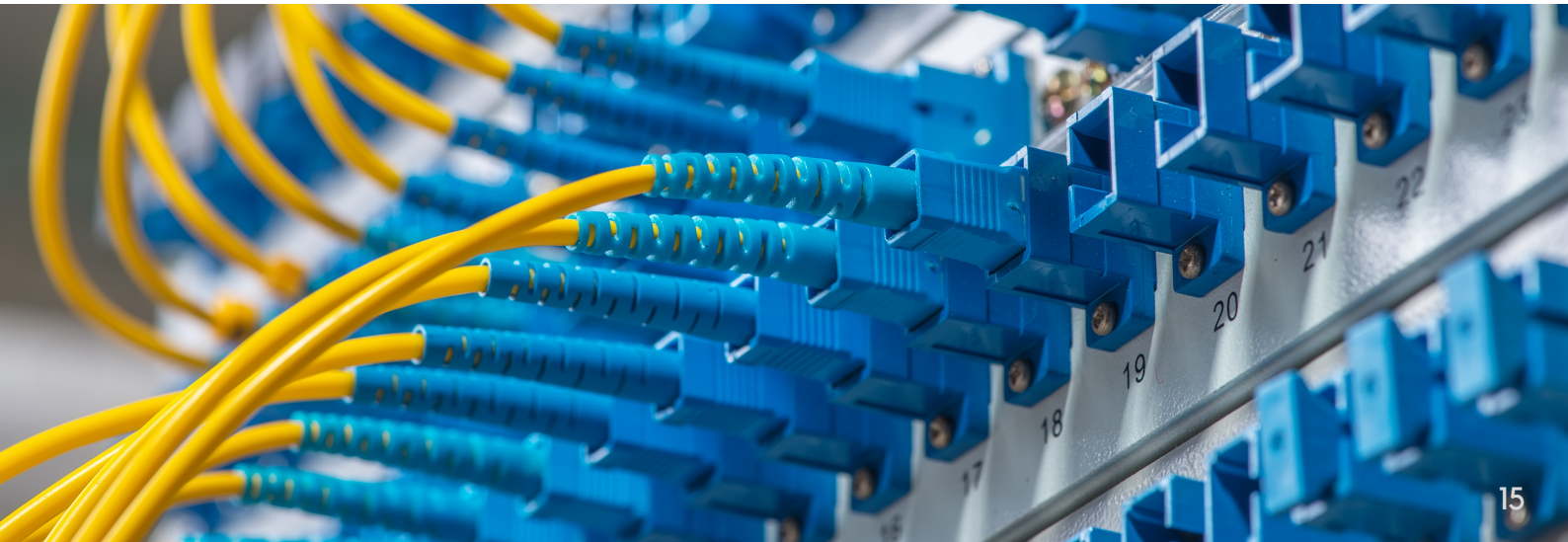
Le Département est l'aménageur de la Côte-d'Or et s'inscrit dans la durée. Après avoir équipé le territoire en infrastructure Très Haut Débit, le Département passe à l'étape suivante en anticipant la demande grandissante de stockage et de sécurisation des données. **Après avoir créé des autoroutes numériques, le Département va créer des fermes numériques, véritable enjeu d'avenir.**

Ce Data Center sera de conception « neutre », c'est-à-dire aucunement lié à un opérateur télécom ou à un fournisseur de réseau, répondant aux attentes de stockage et à la sécurisation des données numériques des collectivités publiques (Département, groupement de communes, villes et communes, acteurs de la santé et de l'éducation, pompiers,...) et des entreprises privées (banques, compagnies d'assurance, industrie et commerces...). Ce Data Center pourra constituer la 1ère pierre d'un **Pôle d'Économie Numérique (PEN)** au niveau du territoire. Le but est de **créer de l'activité et de l'emploi** dans un bassin de vie. Il n'est pas sain de laisser ce monopole à la Région, dont on peine à comprendre les objectifs. [Remarque des services : un raccordement à notre boucle et un déploiement hors agglomération dijonnaise pourraient être étudiés]. Ce Data Center éco-durable et hautement sécurisé constituera un nouveau vecteur d'attractivité pour notre territoire, dans la continuité du déploiement du THD.

Le Pôle d'Economie Numérique (PEN) de territoire (en collaboration avec la CCI) accueillera, quant à lui, des entreprises numériques (société de e-commerce, sociétés de services et d'ingénierie informatique, société de scanérisation,...) mais aussi des centres de formation dédiés aux métiers de l'informatique et de la télématique ou encore de Maisons France Services Côte-d'Or.

Chiffre-clés : 3 ans

C'est le temps gagné par le Département dans le déploiement de la fibre optique. Notre objectif est de couvrir 100 % du territoire dès 2022, et non plus en 2025, comme l'Etat l'avait fixé.



10. Nous voulons faire de la Côte-d'Or la 1ère destination nature et patrimoine entre Paris et Lyon

Une nouvelle politique de promotion de la Côte-d'Or : à l'heure où la crise sanitaire perdure et où la dématérialisation se généralise, nous allons proposer un nouveau plan de promotion et d'attractivité de la Côte-d'Or, pour mettre en valeur nos atouts.

Nous allons renforcer l'image de la Côte-d'Or et créer un réseau des ambassadeurs de l'excellence locale « Savoir-Faire 100 % Côte-d'Or ». La Côte-d'Or dispose de tous les atouts pour cela : richesses humaines, richesses patrimoniales, savoir-faire gastronomique et viticole.

Nous voulons transformer notre agence de tourisme en agence de l'attractivité de Côte-d'Or, afin de se donner les moyens d'attirer et de conserver la valeur ajoutée dans notre territoire. Cette nouvelle agence vise à accueillir et optimiser les projets servant la Côte-d'Or, dans un souci d'équilibre territorial.

Concrètement, lorsqu'un porteur de projet a besoin de conseil, d'informations et de données sur le territoire où il souhaite s'implanter, il aura une porte d'entrée afin de se constituer un réseau de partenaires. Il pourra s'adresser à l'agence d'attractivité, qui lui fournira un soutien technique non financier.

Objectif : attirer de nouveaux visiteurs, investisseurs, talents sur le territoire.
Champs d'action : le tourisme, la culture, le sport, l'innovation (notamment l'innovation territoriale), les actions économiques, la gastronomie et le terroir.

Au-delà de la dimension touristique qu'elle conduit déjà avec Côte-d'Or Tourisme, l'agence d'attractivité aura un rôle de coordination et de mise en réseau des parties prenantes, dans un esprit partenarial et constructif d'accueil des nouveaux arrivants et des nouvelles activités en Côte-d'Or.

Nous allons doter le Département d'un Bureau d'accueil des tournages, afin d'accueillir et accompagner les productions audiovisuelles en Côte-d'Or (documentaires, reportages, fictions cinématographiques et télévisuelles, fils publicitaires, animations).

Ce Bureau va mettre à disposition ses réseaux et sa connaissance des territoires (futurs décors) et assurera un accompagnement spécifique dès les premières étapes de pré-production.

Les professionnels du tourisme, des sports de nature, de l'hôtellerie, de la restauration et des commerces seront associés à cette stratégie. Il est de notre responsabilité de soutenir ces employeurs. Nous maintiendrons nos dispositifs d'aide à ce secteur en 2021 et aussi longtemps qu'il le faut.

Le petit patrimoine, visage de notre département

Nous allons continuer d'aider l'entretien et la restauration des patrimoines côte-d'oriens. La gauche nous a critiqués, en parlant de « saupoudrage », de « dispersion des crédits », mais nous continuerons de soutenir le petit patrimoine, en allant au-delà, avec **la création d'une fondation Côte-d'Or mécénat patrimoine.**

Cette fondation départementale, placée sous le patronage de la Fondation du patrimoine, permettra à chaque Côte-d'Orien de devenir mécène et de participer activement à l'amélioration du patrimoine local, et ainsi renforcer son sentiment d'appartenance à la Côte-d'Or. Concrètement, pour les particuliers et les entreprises, chaque don à la fondation ouvrira droit à une déduction fiscale sur l'Impôt sur le revenu (IR) ou l'Impôt sur les sociétés (IS) équivalente à 60 % du montant du don (loi Aillagon du 1er août 2003).

C'est ce qui distingue le mécénat du parrainage. En contrepartie, le mécène bénéficiera d'avantages du Département : accès à des visites gratuites du patrimoine départemental, possibilité d'organiser des séminaires d'entreprise dans des sites en Côte-d'Or, participation à des soirées, visibilité de l'entreprise dans la communication du Département... Le Département, personnalité morale de droit public, a la personnalité juridique pour collecter des dons et émettre des reçus fiscaux. Il peut donc lancer des souscriptions publiques pour les projets de patrimoine.

Préserver notre patrimoine et se souvenir de notre histoire. Nous voulons investir aux côtés des communes pour mettre en valeur notre patrimoine et nos villages. Ce qu'on appelle affectueusement le **« petit patrimoine »**, c'est tout simplement le visage de la Côte-d'Or. Ce qu'il faut à notre territoire, c'est un patrimoine digne de ce nom, c'est réhabiliter les lavoirs, les cabottes, les murets. A ce titre, le Département restera un partenaire de poids de l'association des Climats du vignoble de Bourgogne, classés au patrimoine mondial de l'UNESCO.

La création d'un son et lumière itinérant, relatant l'histoire de la Côte-d'Or : un événement culturel marquant de l'été.
La transmission d'une mémoire commune passe notamment par l'apprentissage de notre propre Histoire. Vercingétorix jetant ses armes aux pieds de César à Alésia (cette défaite est le creuset de l'unité nationale sous la IIIème République), Bossuet et ses sermons, Carnot « l'organisateur de la victoire », Bonaparte en garnison passant à Auxonne, Joffre à la bataille de la Marne... Toutes ces personnalités ou événements ont un lien indéfectible avec la Côte-d'Or et seront mis en avant à l'occasion d'un spectacle son et lumière de qualité, organisé dans les cantons de la Côte-d'Or et dans l'agglomération dijonnaise.

Il faut donner au patrimoine côte-d'orien toute la reconnaissance qu'il mérite en vue d'en partager la richesse avec le plus grand nombre. Un grand audit de notre patrimoine historique, privé et public, sera lancé sur tout le territoire.

Un nouvel itinéraire touristique, naturel, gourmand et... littéraire !
Cet itinéraire pittoresque, véritable « Chemin de Vincenot » (exemple), gourmand et culturel, conduira à participer à ce qui fait l'âme de la Côte-d'Or.

11. Un plan Marshall pour les territoires

La pandémie a révélé les aspirations pour un mode de vie repensé, plus apaisé. Il faut concilier le bien-être et les modes de travail de demain.

Nous voulons lancer un plan Marshall post-COVID dans les territoires !
Le Département est le 1er investisseur de Côte-d'Or aux cotés des communes et des intercommunalités. Nous allons poursuivre cet effort d'équipement aux côtés de communes, car **pour nous, chaque commune, chaque habitant compte.**

Pour les communes et les groupements de communes, nous allons proposer un nouveau contrat de développement territorial. Le Département sera là pour participer au financement des équipements, des services et des projets de réaménagement.

Ces programmes seront tournés vers la transition énergétique, vers l'habitat, les services et reposeront sur une vision d'ensemble et partagée de l'avenir, dans un espace de vie, en envisageant les dimensions habitat, social, culture, sport, éducation, collèges. Dans le respect des règles en vigueur, nous privilégierons l'attribution des marchés publics aux entreprises locales.

Il faut sauver les centres-villes et les centre-bourgs ! Nous lancerons une action spécifique pour les petites villes et les bourgs de demain (embellissement des centre-bourgs, rénovation des logements et maintien des commerces).

Avec la Mission de Conseil et d'Assistance aux Collectivités (MICA), avec l'Agence Technique Ingénierie Côte-d'Or (ICO), avec le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE), ainsi que **notre bailleur social ORVITIS** nous disposons d'organismes et de dispositifs à votre service. Nous serons à vos cotés dans chaque commune pour faciliter l'accès des maires aux **programmes départementaux de soutien aux territoires** : village Côte-d'Or, Cap Côte-d'Or, Petites villes de demain, Maisons France Service Côte-d'Or, programme de lutte contre le logement indigne.

Nous proposons de créer, dans le cadre d'une expérimentation, le « Club 21 » des collectivités de Côte-d'Or, à partir de l'expérience conduite dans les 14 communes du département labellisées « Petite Ville de Demain ». Cela permettra d'échanger les expériences, notamment les usages du numérique (télétravail, formation...) et l'innovation digitale (partage d'expérimentations...). Ce club a vocation à accueillir les communes chefs-lieux non retenues par le dispositif, ainsi que les communes d'appui en Côte-d'Or (anciens [22] et nouveaux chefs-lieux de cantons).





Un Département solidaire

12. Le bénévolat, une chance pour mieux vivre ensemble

Pour donner un nouveau souffle au poumon associatif

En Côte-d'Or, nous avons la chance de disposer d'un tissu associatif exceptionnel. Dans notre département, plus de 100.000 bénévoles dans 18.000 associations tissent le lien social, au quotidien, dans les territoires. C'est donc près de 20 % de la population départementale qui s'engagent, chaque année, dans la vie de la cité. Parmi ces organismes, 1.345 associations emploient un ou plusieurs salariés, qui représentent près de 9 % de l'emploi privé en Côte-d'Or.

Chaque responsable d'associations doit pouvoir trouver une réponse à ses questions. A ce titre, nous allons créer un numéro de téléphone départemental « Allô asso » sur le modèle du « 39 39 ».

Dans chaque Maison France Service Côte-d'Or sera désigné un référent association: cet agent sera l'interlocuteur des associations et un soutien pour les élus dans leurs relations avec les associations. Ce réseau départemental de référents associatifs dans chaque Maison France Service Côte-d'Or sera le socle de la future Maison départementale des associations, fondée sur un réseau de référents territoriaux.

Nous allons proposer aux associations de Côte-d'Or, chaque année, de s'engager sur un thème annuel pour la Côte-d'Or. [Exemples d'année thématique : 2021 : la place des femmes dans les associations : comment les accompagner ?
2022 : la professionnalisation des acteurs associatifs : pourquoi et comment ?

Les associations, un acteur clef du bien-être animal : nous allons donner un nouveau souffle à notre action en faveur de la protection des animaux en lançant des états généraux du bien-être animal, réunissant tous nos partenaires associatifs.

En cette période de pandémie, la culture est plus qu'un supplément d'âme : elle est vitale ! Elle nous permet à tous d'aborder des rivages insoupçonnés. Nous accompagnerons les Côte-d'Oriens pour vivre avec bonheur et engagement leur vie culturelle. A ce titre, le Département continuera à soutenir les troupes amateurs, les groupes, les écoles de musiques et tous les acteurs de la culture dans les cantons. Nous créons et soutenons des événements, en dépit du contexte sanitaire : nous ne changerons pas de politique pour autant. **Nous soutiendrons particulièrement les pratiques amateurs,** qui sont une vraie chance pour notre territoire et un vecteur de démocratisation de la culture.

La culture mérite d'être diffusée auprès de tous les publics. Pour vivre pleinement ses passions (culture, sport), le Département soutient les collectivités dans la construction et la réhabilitation des équipements adaptés : médiathèques, bibliothèques, espaces de rencontres et de loisirs, centre socioculturels, gymnases, stades et city stades.

Au MuséoParc Alésia, nous allons porter un effort majeur sur le renouvellement de l'exposition permanente (la « scénographie »), le développement de l'imagerie 3 D et la rénovation des vestiges gallo-romains. Le Département sera là pour permettre à ce site majeur de l'Histoire de se renouveler, pour le plus grand bonheur des visiteurs.

Le sport véhicule des valeurs fortes : l'esprit d'équipe, le dépassement de soi. L'accès au sport pour tous doit être garanti, c'est pourquoi le Département continuera de soutenir les clubs, ainsi que les pratiques moins connues et les activités de pleine nature sur tous les territoires. La Côte-d'Or, c'est un terrain de sport de 8.763 km^2 !

Nous allons lancer une nouvelle contractualisation avec les communes pour soutenir la rénovation, la réhabilitation et la construction d'équipements sportifs. Nous continuerons de soutenir les clubs. Dès à présent, la Côte-d'Or est candidate pour recevoir des délégations aux Jeux olympiques et paralympiques de 2024 (centres de préparation, terrain d'entraînement).

« Au Département, quand on dit quelque chose, on le fait.
Nous disons à tous les Côte-d'Oriens :
vous pouvez compter sur le Département. »



13. Le droit à un logement digne pour les Côte-d'Oriens, la rénovation énergétique au cœur de notre action

Le logement doit être mis au service d'une Côte-d'Or d'équilibre. Avec notre bailleur social Orvitis (13.000 logements dans le département), nous menons une politique de constructions réparties sur le territoire.
Nous luttons contre la poursuite de la densification urbaine, pour un habitat de qualité sur 100 % du territoire.

Accompagner nos lieux de vie face aux mutations climatiques.

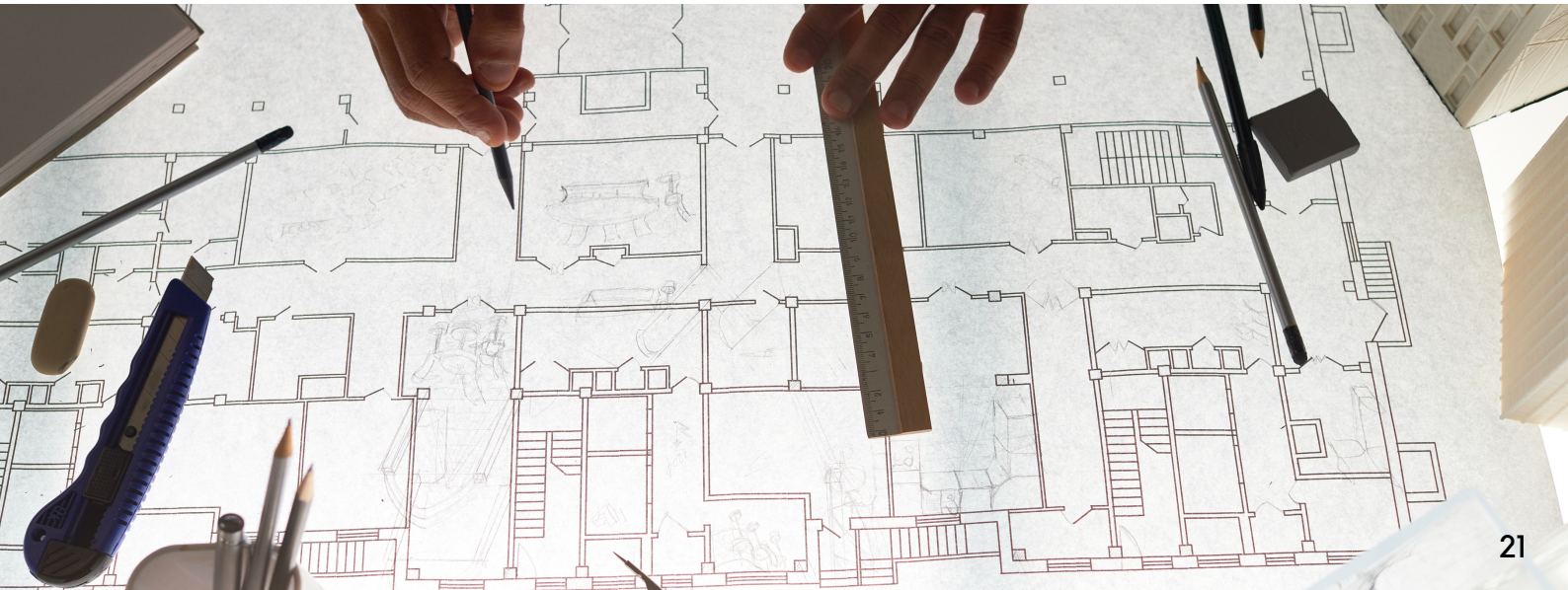
Notre grand défi, c'est la transition énergétique. Il nous faut réinventer l'habitat, dès maintenant.

Nos programmes d'aide seront poursuivis, afin de faciliter la rénovation énergétique des logements privés. Dans le parc de logements publics, nous renforcerons notre soutien dans ce domaine à notre bailleur social Orvitis.

Le Département s'engage à travailler avec les bailleurs sociaux et les promoteurs afin de favoriser des « espaces de vie » : des plantations d'arbres dans les résidences nouvelles ou anciennes de Côte-d'Or.

Nous voulons miser sur les énergies renouvelables, des énergies propres et adaptées au territoire, c'est-à-dire à la préservation de nos paysages.

Le 1er collège 100 % hydrogène va être lancé en Côte-d'Or. Un partenariat de recherche a été engagé en octobre 2020 afin de mettre sur pied le 1er collège à hydrogène, issu de l'énergie photovoltaïque. Confiants dans les énergies renouvelables, nous continuerons notre action en soutien à la biomasse et à la filière bois-énergie (ex : construction de chaufferies communales à granulés de bois). **Le déploiement de l'éolien ne peut se concevoir sans un strict respect de nos paysages et de nos sites remarquables.**



14. Assurer l'avenir de nos enfants et de nos jeunes

Enfance en danger : prévenir, protéger, accueillir pour bien démarrer dans la vie. Nous avons la responsabilité majeure de protéger nos enfants : dans ce domaine, la responsabilité pénale du Président du Département est engagée, pour la protection de l'enfance. Nous le faisons dès la conception avec notre Protection Maternelle et Infantile (PMI), pour accompagner la maternité. Nous nous assurons que chaque enfant de moins 6 ans a été vu par nos services de PMI.

La sécurité et l'affection sont les 1ers droits de l'enfant. Pour garantir à chaque enfant la sécurité humaine, nous allons renforcer les moyens spécialisés par la création de « Relais Assistantes Familiales », lieux ressources et de rencontres entre les professionnels et les familles. Mener une action complète et développer des actions de prévention dans le domaine de la santé.

Le Département soutient les crèches et les structures de petite enfance. Nous voulons vous permettre de choisir le mode de garde le plus adapté pour vos enfants. Nous suivons et protégeons actuellement plus de 3.000 enfants et jeunes victimes de violences. Nous voulons qu'ils puissent prendre toute leur place dans la société, leur donner le maximum de chance de réussir leur vie, nous y consacrerons tous les moyens nécessaires. Nous allons renforcer nos dispositifs d'anticipation des signalements, parce qu'il faut tout faire pour éviter qu'un drame ne survienne.

Notre objectif, ce n'est pas simplement de protéger nos jeunes, mais c'est de permettre leur épanouissement, leur garantir aussi d'avoir de bonnes conditions d'accueil dans les écoles et dans nos collèges, et que ces établissements soient accessibles à tous ceux qui sont en situation de handicap. Nos engagements sont clairs : accompagner les enfants dans un parcours de détection précoce et donner toutes leurs chances aux jeunes de devenir des citoyens autonomes.

Quand la relation parent-adolescent se tend, nous prévenons tout risque de rupture grâce à l'Adosphère : la Maison des adolescents et de leurs parents de Côte-d'Or, qui a ouvert des permanences délocalisées dans les cantons.

Pour prévenir le risque social, nous voulons aider chaque famille, chaque enfant et chaque adolescent à **être acteur de son parcours de vie.** C'est pourquoi, nous allons généraliser le suivi au cas par cas de chaque enfant, afin de garantir un nouveau départ au plus près de ses besoins et de son vécu. En renforçant nos actions et en incitant l'Etat à dégager plus de moyens pour assurer les missions qui sont les siennes (pédopsychiatrie, Protection Judiciaire de la Jeunesse).



15. Des collégiens connectés à la pointe des technologies

Nous continuerons à aider les communes à moderniser leurs écoles et nous poursuivrons notre effort pour moderniser les collèges. **Aucun collège n'a fermé en Côte-d'Or : aucun collège ne fermera !**

Nous continuerons d'investir dans nos collèges pour leur permettre d'être des collèges connectés, des collèges à la pointe des technologies.

Une plateforme de révision numérique sera créée, en ligne, pour garantir l'accès aux enseignements pour tous, sans rupture dans l'étude, quelle que soit la situation sanitaire en France. Parce que l'égalité des chances est plus forte que le confinement ! En lien avec les services de l'Inspection Académique, ce service de révision dématérialisé (cours/exercices) pluridisciplinaire sera destiné aux collégiens de Côte-d'Or (de la 6ème à la 3ème).

Ce service gratuit pour les élèves, les professeurs et les parents sera accessible via le site « Mycollège21.fr » et deviendra un complément pédagogique au déploiement du matériel numérique dans les collèges.

C'est une demande qui figurait en bonne place dans les résultats de la grande enquête menée auprès des 24.000 collégiens de Côte-d'Or en 2019. Bien entendu, ce dispositif d'accompagnement ne vise pas à remplacer les cours des professeurs mais à permettre un accès à de très nombreuses applications : exercices, QCM, encyclopédie (Universalis), vidéos (notamment des extraits de l'émission de télévision « C'est pas Sorcier », travaux interactifs et de mise en pratique, avec corrections).

Cette proposition est une démarche particulièrement innovante qui a déjà fait ses preuves dans d'autres collectivités. Elle répond à l'objectif fixé par le Département : devenir une institution connectée et humaine. **Le Département poursuivra son programme de soutien à la construction des groupes scolaires du 1er degré (école maternelle, école élémentaire)** et envisagera avec ses partenaires d'étendre la plateforme de révision aux écoles primaires qui souhaiteraient expérimenter le dispositif.

Cantine scolaire :

- pour nous, le temps du repas est un temps éducatif : **éducation à la lutte contre le gaspillage alimentaire, découverte des goûts.**
- **nous favorisons des repas composés de produits 100 % Côte-d'Or** dans les collèges.
- **nous voulons des prix de cantine accessibles à tous.** Aucun élève ne doit se retrouver à la porte d'une cantine faute de moyens. Entre chaque collégien, c'est une égalité de traitement assumée, pour une qualité assurée !

Nous continuerons de mener :

- des actions d'éveil à la culture,
- des actions pour l'accès au sport,
- des actions de sensibilisation à l'environnement
- des actions d'éducation à la démocratie. **Le Conseil Départemental des Jeunes (CDJ), école de formation républicaine, a mené tout au long du mandat des actions remarquables en ce sens, notamment en établissant une charte de l'alimentation.**

En 2020, le programme Agendas 21 scolaires est entré dans sa deuxième phase pour devenir le programme « Génération Ecollèges 21 », qui lance tous les mois de nouveaux défis aux élèves des collèges. Il est primordial de sensibiliser les jeunes et les collégiens à la lutte contre le gaspillage alimentaire. En Côte-d'Or, une génération d'ECOllégiens émerge sous nos yeux, c'est formidable ! Nous allons proposer à chaque collégien de devenir un « **Ambassadeur du climat** ». La démarche des collégiens sera saluée par la création d'un **prix Action pour la planète 2021.** S'agissant des bâtiments, nous allons lancer un plan de réduction des îlots de chaleur dans les collèges, en prenant des mesures de végétalisation et de plantation d'arbres.

La mise en place d'un « chéquier pass Côte-d'Or », ouvrira droit, à tarifs réduits, à des activités sportives, culturelles, touristiques, pour les jeunes Côte-d'Oriens inscrits en collège [Dispositif en cours d'études au sein des services].

Ce pass comprendra un volet « transports » (tarifs réduits mobilité).
Le Pass-découverte s'intégrera dans une démarche plus large qui vise à densifier les offres culturelles au sein des territoires ruraux, en déployant des tiers-lieux culturels innovants, composées d'un musée numérique et d'animations culturelles.

Dans le même esprit, nous favoriserons le déploiement de projets culturels itinérants ou hors les murs à destination des jeunes ruraux : bibliobus, spectacle en recommandé, musées, expositions et œuvres itinérantes.

Favoriser la réussite de tous au permis de conduire ! Les jeunes doivent accéder au permis de conduire, c'est la clef d'une orientation professionnelle réussie, c'est l'autonomie à la porté de tous.

Garantir aux jeunes des campagnes les mêmes services que dans les villes : nous encouragerons le développement de campus de Côte-d'Or, qui seront des espaces de coopération et d'appui à la conduite de projets destinés à encourager l'esprit d'initiative des jeunes et leurs capacités à créer.

Favoriser la mobilité des élèves en stage de classe de 3è. Pour pallier l'éloignement géographique des jeunes, le Département mobilisera sa flotte de véhicules destinés aux transports des publics spécifiques (élèves handicapés, enfants accueillis à l'ASE) pour découvrir la beauté des métiers de la Côte-d'Or.

16. Bien vieillir en Côte-d'Or : le choix de la dignité

La Côte-d'Or doit devenir le territoire de référence du « bien vieillir » en France. Dans cet esprit, nous favoriserons l'autonomie des personnes en leur apportant des réponses adaptées, notamment en accompagnement humain.

Le maintien à domicile : la lutte contre l'isolement est une priorité, c'est pourquoi nous continuerons à mobiliser des moyens en faveur d'une vie à domicile épanouie, ouverte sur le monde, pour les personnes âgées et pour les personnes en situation de handicap. Nous allons poursuivre l'adaptation des logements à la perte d'autonomie et la multiplication des logements connectés.

Le Département sera plus que jamais le coordonateur d'un mouvement de mobilisation des bonnes volontés : création d'une cellule de coordination départementale, formation et accompagnement des visiteurs à domicile, mobilisation des professionnels de proximité pour le repérage des situations, mise en place de colocation seniors.

Nous allons poursuivre et amplifier l'entrée des nouvelles technologies numériques et de télécommunication dans les EHPAD (Etablissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) et dans la vie de nos ainés (accès au matériel numérique et accompagnement des usages).

C'est un moyen de rompre la routine, de briser la solitude et de les maintenir intégrés dans notre société.

Nous allons poursuivre l'adaptation des logements à la perte d'autonomie et accompagner le déploiement de logements connectés. Nous allons solliciter toutes les compétences pour continuer à offrir un vrai choix de vie à nos aînés : le maintien à domicile ou le choix d'un établissement d'hébergement collectif.

Afin de laisser la plus grande liberté, nous soutiendrons aussi le développement de solutions alternatives (ex : expérimentation de maisons collectives de colocation).

La prise en compte des aidants sera un élément clef de notre politique en direction des personnes âgées. Nous créerons une aide financière pour le droit au répit (et au repos !) des accompagnateurs et des aidants. Des lieux de parole leur seront réservés.

Renforcer les liens entre les générations et favoriser la transmission par le témoignage de nos aînés. Dans un contexte où le risque d'isolement est fort chez les personnes âgées, le renforcement du lien intergénérationnel apparaît comme une nécessité vitale.

En ce sens un cycle de conférences « grands témoins », en concertation avec les Communautés de communes sera mis en place en faisant intervenir auprès de classes de collèges des personnes âgées, témoin des périodes clefs de l'histoire, qui seront des « mémoires vivantes locales » pour les jeunes générations.

La Côte-d'Or compte 54 collèges et près d'une centaine de sites d'hébergement pour personnes âgées Des parrainages peuvent être envisagés entre ces 2 types d'établissements.

Par exemple, les habitants des résidences seniors pourraient recevoir la visite de collégiens, dont l'établissement est jumelé avec une résidence autonomie : cela donnerait lieu à des rencontres instructives, des témoignages, des goûters conviviaux ou encore du soutien scolaire de la part des seniors en bonne forme.

Selon la même méthode, mais cette fois dans une optique de réussite éducative, sera créée une « **Fabrique des rôles-modèles** » : un dispositif pour favoriser les rencontres des collégiens avec des personnalités fortes, dans leur établissement.

Devoir de mémoire. Dans le même esprit, le Département proposera, par le biais d'une convention passée avec le rectorat, que les élèves, dans le cadre de leurs cours d'histoire, interrogent et **enregistrent le témoignage de leurs grands-parents**, sur la base du volontariat, afin de mieux comprendre le regard posé par les Côte-d'Oriens sur les événements historiques qu'ils ont vécus. Les résultats de cette grande enquête seront par la suite traités par les archives départementales.

Le chiffre : 6.800

C'est le nombre de places d'hébergement pour personnes âgées ouvertes en Côte-d'Or, dans près de 100 établissements. La Côte-d'Or affiche un très bon taux de places disponibles



17. Handicap : accompagner, adapter, faciliter

On estime à près de 10 % la population touchée par un handicap. C'est devenu le 1er budget du Département (81 M €). Il est vraiment anormal que de nos jours on ne puisse pas avoir accès à tous les services. **Notre priorité est l'inclusion des personnes en situation de handicap.** Nous prolongerons le dispositif « une Réponse Accompagnée Pour Tous » qui permet une prise en charge rapide de toute situation nouvelle rencontrée par les handicapés. En deux mots : ne laisser personne sans solution !

Pour une offre d'accueil de qualité, de proximité, adaptée et accessible à toutes les personnes fragiles. A ce jour, en Côte-d'Or, 26 établissements d'accueil offrent une capacité de 1.126 places. *[Est-ce suffisant ? demande Charles Barrière]*

Notre objectif est de renforcer le pouvoir d'agir et de faciliter l'accès aux droits de l'ensemble des personnes en situation de handicap et de continuer à réduire les dépenses qui restent à la charge des bénéficiaires des aides et de l'accompagnement.

Le chiffre : 2.200

C'est, chaque année, le nombre de personnes bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH).

Communautés 360 : le Département a obtenu de l'Etat de porter le projet « Communautés 360 » qui va permettre de fédérer tous les acteurs du handicap dans une même direction : le service aux personnes.

La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) de Côte-d'Or en sera le maître d'œuvre. A cet égard, nous voulons renforcer l'accueil et notamment l'accueil téléphonique de la MDPH.

Aider les aidants et les familles : nous soutiendrons les associations, qui font un travail remarquable auprès des personnes. Nous proposerons également d'expérimenter le projet de réseau d'entraide autour de chaque famille de personnes en situation de handicap. Un système de mise en relation des familles sera ainsi développé. Cela permettra à la fois de créer de l'entraide sociale, de partager les expériences, d'apporter du confort aux familles et de contribuer à changer le regard sur le handicap en favorisant l'accessibilité.



18. Emploi et insertion : pour une politique du juste droit

La crise a accéléré les mutations. **Personne n'est à l'abri d'un accident de la vie.** Nous accompagnons plus de 12.000 personnes bénéficiaires du RSA (Revenu de solidarités actives) vers l'emploi sur des métiers dont nous avons besoin (bâtiment, forêt, recyclage). Nous voulons lancer de nouveaux appels à projet en particulier dans le secteur du bois.

Une politique du juste droit pour lutter contre la fraude sociale.

Gagner la bataille de l'emploi local ! Notre projet vise à favoriser l'accès et le retour à l'activité par une politique d'insertion juste et responsable. Notre méthode : lever les freins au retour à l'emploi. Ainsi, nous allons créer une plateforme d'emplois locaux « Job21 » pour faciliter la mise en relation des employeurs et des chômeurs.

Objectif jeunes ! Dès le début du mandat, nous allons permettre à 300 jeunes Côte-d'Oriens d'accéder à une 1re expérience professionnelle = 100 emplois d'avenir, 100 services civiques, 100 contrats d'apprentissage au sein des services départementaux. L'action en faveur de la réussite au permis de conduire s'inscrit dans cet esprit, afin de faciliter les déplacements vers l'emploi.

Pour faire reculer le décrochage numérique (l'illectronisme), nous continuerons à renforcer la formation de nos travailleurs sociaux aux outils numériques.

Le chiffre : 450

C'est le nombre de bénéficiaires du RSA qui se sont engagés dans le dispositif départemental de cumul revenu du travail et aide sociale dans le cadre du programme exceptionnel de soutien face aux conséquences de la crise sanitaire.

Coup de projecteur sur l'égalité femmes hommes

1- Lancer un nouveau dispositif « Ouvrons les métiers à tous »

a) Une Convention avec les Chambres Consulaires (pour faciliter l'accès des femmes et des hommes aux secteurs professionnels trop unisexués).

b) Une bourse départementale « Boost'Emploi » (versée une à deux fois par an à un ou une étudiant(e) qui s'oriente vers une formation ou un apprentissage dans un métier dit « stéréotypé », dans une logique de réciprocité (pour les femmes exerçant une profession dite « d'hommes » et des hommes une profession dite « de femmes »).

c) Un programme décliné auprès des associations partenaires ainsi que dans les collèges (Pour le stage de 3ème, offrir des stages au sein du Département dans les métiers cibles).

d) Des actions de lutte contre la désertification médicale (prendre en compte la forte féminisation des professions médicales et envisager un accompagnement adapté (horaires, services, gardes d'enfants, etc.). En concertation avec les professionnels de santé [Charles].

2- Réduire les inégalités femmes-hommes via les politiques de solidarités

3- Lutter contre les stéréotypes, source d'intolérance.

19. Une bonne gestion pour agir et pour garantir un service au public au plus près de vous

Le Département, c'est avant tout un service public de proximité au plus près de vos besoins

Chaque euro doit être utilement engagé et évalué.
Au cours du mandat précédent, nous avons maintenu tous nos services sur le terrain, tous nos collèges, toutes nos agences, tous nos centres routiers, tous nos centres de secours.

Nous maintiendrons la forte présence des services départementaux dans les cantons : agences et espaces solidarités, agences techniques, collèges, centres de secours.
Pour que chacun ait accès à un service public de qualité, nous garantissons une présence territoriale forte en renforçant la présence sur le terrain des élus et des agents territoriaux (conseil, ingénierie, accompagnement) pour un travail partenarial fort.

Nous continuerons notre politique de simplification des démarches administratives et d'accès au droit par une dématérialisation amplifiée (droits des particuliers, aides aux associations et aux communes...) des services du Département de la Côte-d'Or. Parallèlement nous veillerons à la mise en œuvre d'un guichet unique efficace afin de **maintenir un contact humain** (ex : création d'un site Demarche.CotedOr.fr). Nous avons la volonté de vous simplifier la vie ! **Nous le ferons également avec les professionnels présents dans les cantons : chambres consulaires, professionnels de santé et pharmaciens.**

Oui, il faut prendre en compte l'identité des territoires. Aujourd'hui, environ 280.000 Côte-d'Oriens habitent à l'extérieur de l'agglomération. C'est la majorité de la population départementale et cette population ne doit pas être oubliée.

Nous nous mobiliserons pour sauver et développer tous les services publics, y compris ceux qui ne relèvent pas de notre compétence, car la présence des services publics et privés, le maintien des gares et des lignes (notamment TGV) sont la meilleure réponse à apporter à la fracture territoriale.

Un Conseil des maires dans chaque canton sera créé. Les conseillers départementaux de la majorité sortante, signataire de la Charte de la majorité, seront disponibles, auprès de tous les élus locaux, et réunirons un Conseil des maires auprès de chaque canton.

Nous proposons également la création d'un conseil économique et social cantonal.

Si nous allons pouvoir le faire, c'est grâce à la qualité de notre gestion

Nous avons mené une politique de maîtrise de la dépense, quand la gauche nous disait de dépenser plus... Pour nous, chaque euro doit être utile aux Côte-d'Oriens et nous devons vérifier l'utilité de chaque dépense. Oui, notre gestion a fait ses preuves, car elle nous a permis de baisser l'endettement de notre collectivité de -80 M € en 5 ans. Nous nous engageons, devant les Côte-d'Oriens, à approfondir cette politique responsable et transparente au cours du prochain mandat.

Nous n'avons pas augmenté les impôts au cours des 7 dernières années, afin de préserver le pouvoir d'achat des familles. 7 ans de suite ! Nous prenons un engagement de stabilité fiscale.

Nous maintiendrons en 2022 un grand plan d'investissement de 110 M € afin de soutenir l'emploi et l'activité en Côte-d'Or. Malgré les incertitudes économiques, notre cap est clair et nous disons ce que nous ferons !

Le Département, c'est la capacité d'innovation. Le Département, c'est l'instrument d'un aménagement équilibré du territoire. **Notre compétence, c'est la Côte-d'Or ! Si vous aimez la Côte-d'Or, il n'y a qu'une liste qui vous corresponde.**



20. Charte des candidats « La Côte-d'Or, passionnément ! » une volonté d'assumer son mandat avec dignité et probité

Chacun d'entre nous s'est engagé en signant cette charte.

- Je m'engage à exercer mes fonctions d'élu(e), au service des Côte-d'Oriens, avec **impartialité, disponibilité et probité.**

- J'agirai avec **responsabilité en vue du bien commun**, de la préservation de l'intérêt général, de l'intérêt de la Côte-d'Or et m'abstiendrai de prendre toute mesure m'accordant un avantage personnel ou professionnel.

- Je serai le(la) conseiller(ère) départemental(e) de tous les habitants de Côte-d'Or, sans distinction de territoire, et je resterai à **l'écoute de chacun** en étant présent sur le terrain au plus près de la population.

- Je tiendrai les engagements clairs et précis pris au cours de la campagne, et **rendrai compte de mon action**, tout au long de mon mandat, en venant à la rencontre des habitants, par des réunions publiques.

- Je participerai avec assiduité aux sessions et aux commissions du Conseil Départemental de la Côte-d'Or, ainsi qu'aux organismes dont je suis membre, au sein desquels **je défendrai loyalement les positions prises** par l'Assemblée Départementale.

- Je me reconnais dans la grande famille de la Droite Républicaine, du Centre et des Indépendants. Je serai **solidaire des autres élus.**

- Je m'engage enfin à garantir **le respect des valeurs républicaines**, à défendre la laïcité, à placer l'homme au cœur de chaque décision que je prendrai, et à maintenir l'intégrité de notre Département.

Chiffre-clés : 46

Il y a 46 conseillers départementaux à élire dans les 23 cantons que compte la Côte-d'Or. Dans votre canton, vous devrez élire un binôme de 2 conseillers départementaux, comme en 2015.

21. Une équipe, un territoire, un engagement : être et rester à vos côtés !

La Côte-d'Or a tous les atouts pour réussir.

C'est une Côte-d'Or solidaire et tournée vers l'avenir que l'on souhaite accompagner avec vous, pour vous.

La Côte-d'Or est fière de son Histoire, car elle appartient à chacun et nous croyons qu'il est important de s'appuyer sur l'expérience de nos anciens. Il faut qu'ils soient respectés.

Nous voulons que l'expérience de l'Histoire s'épanouisse au XXIè siècle et profite à tous. Respecter notre histoire pour continuer, respecter notre histoire pour avancer. **Oui, la Côte-d'Or a un bel avenir devant elle.**
Cette Côte-d'Or qui se projette dans le futur, nous la voulons responsable et engagée.

Face aux nouveaux défis du changement climatique et face à la révolution numérique, la Côte-d'Or Passionnément propose un modèle différent de l'opposition qui, elle, propose un modèle ancien, dépassé, celui d'une métropole qui devrait continuer à grossir et des territoires ruraux sous perfusion. Certains d'entre eux veulent toujours la suppression des Départements. Ce n'est pas notre choix.

Les changements, on peut et on doit les réussir !
Nous avons lancé, au Département, de nombreuses initiatives. Chaque agent s'est impliqué pour faire face aux défis et nous sommes fiers aujourd'hui de pouvoir dire que nous avons les charges de fonctionnement les plus faibles ! Avec nos agents nous avons été plus efficaces avec l'argent public. Parce que les 2.800 agents sont une chance et non une charge !

Notre but est de poursuivre cette belle aventure demain, avec vous.
Ensemble, on y arrivera.

Les plus belles pages du roman de notre vie restent à écrire avec responsabilité, engagement et confiance. On ne les écrira ensemble que si vous vous mobilisez.

Engagez-vous pour faire gagner la Côte-d'Or passionnément.

21 ENGAGEMENTS POUR 2021...
C'EST 100 REPONSES
POUR 100 % DES CÔTE-D'ORIENS...